NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101402 - Étang et mares de la Capelle

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 6
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR9101402

1.3 Appellation du site

Étang et mares de la Capelle

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

16/05/2018

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 28/02/2006
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/12/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030024874

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,54028°

Latitude : 44,04083°

2.2 Superficie totale

314 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
30	Gard	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
30067	CAPELLE-ET-MASMOLENE
30301	SAINT-VICTOR-DES-OULES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,1 *(0,03 %)*		G	C	C	C	C
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,1 *(0,03 %)*		G	C	C	C	C
3170 *Mares temporaires méditerranéennes*	X	2,21 *(0,7 %)*		P	A	C	B	B
92A0 *Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba*		10,81 *(3,44 %)*		M	C	C	C	C
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		81,39 *(25,92 %)*		M	B	C	A	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	G	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	G	C	B	C	B

A	1166	*Triturus cristatus*	p	50	150	i	P	G	C	B	B	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*			i	P					X	
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X		X		X	
A		*Bufo bufo spinosus*			i	P						X
A		*Bufo calamita*			i	P	X		X		X	
A		*Hyla meridionalis*			i	P	X		X		X	
A		*Lissotriton helveticus*			i	P					X	
A		*Pelophylax ridibundus*			i	P		X			X	
P		*Lythrum thesioides*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	35 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	15 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	15 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	15 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	15 %

Autres caractéristiques du site

L'étang de La Capelle est l'un des rares étangs naturels d'eau douce de cette étendue à l'intérieur des terres en région méditerranéenne française. Avec son réseau de mares périphériques, il constitue une relique des zones humides et marais intérieurs languedociens qui ont été asséchés ou drainés depuis le moyen âge. Les habitants de la commune prélevaient régulièrement l'argile qui tapisse le fond de l'étang pour amender leurs terres. Cette pratique ayant disparu depuis plusieurs décennies, l'étang se comble naturellement.

Vulnérabilité
: Le comblement naturel de l'étang et l'absence de concertation dans la gestion de l'eau menacent à long terme la pérennité des habitats naturels et des habitats d'espèces de ce site. De même, l'absence de gestion des mares périphériques, du fait de l'ignorance de leur intérêt patrimonial, constitue une menace pour la conservation de la plus importante population de tritons crêtés du Languedoc-Roussillon.

4.2 Qualité et importance

Le complexe constitué par l'étang de La Capelle et les mares voisines présente un grand intérêt du fait de la présence de l'ensemble du cortège des mares temporaires méditerranéennes (habitat d'intérêt communautaire prioritaire) ainsi que d'une bonne diversité d'amphibiens, dont le triton crêté, le crapaud calamite, le pélobate cultripède (inscrits à l'annexe IV). Ce site abritait une station de Lythrum thesioides, la seule connue au niveau national, mais l'espèce n'a pas été revue depuis 2004.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	A11	Autres activités agricoles		I
H	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I

H	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
M	J02.01	Comblement et assèchement		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	5 %
Propriété privée (personne physique)	59 %
Domaine communal	31 %
Autre	5 %

4.5 Documentation

CEN-LR, COGard - 2003 : diagnostic écologiquedes habitats naturels et des espèces de faune et de flore présents sur l'étang de la Capelle-et-Masmolène (Gard) et ses abords;
CEN-LR et COGard - 2004 - Etang de la Capelle-et-masmolène et ses abords (Gard) : complément d'expertise écologique

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	40 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Château de La Capelle et ses abords	*	40%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat mixte des Gorges du Gardon

Adresse : Maison du Grand site - 2 rue de la pente, Hameau de Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/etang-et-mares-de-la-capelle-a2633.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Mesures : GESTION DES MILIEUX NATURELS
GM1 : Rétablissement ou entretien de mare : Priorité 1
GM2 : Restauration ou entretien de pelouses aux abords de mares : Priorité 1
GM3 : Expérimentations d'éradication de l'Ecrevisse rouge de Louisiane : Priorité 1
GM4 : Gestion pastorale des milieux naturels : Priorité 1
GM5 : Griffage de surface : Priorité 2
GM6 : Entretien des prairies par la fauche : Priorité 1
GM7 : Elimination des Saules en croissance : Priorité 1
GM8 : Développement de bois sénescents # Mesure forestière F22712 : Priorité 2
GM9 : Création et remplacement de haies plantées avec des essences locales adaptées : Priorité 1
GM10 : Retrait des déblais issus du curage de l'étang de la Capelle : Priorité 1

Mesures : SUIVI ET EVALUATION
SUIV1 : Suivi des batraciens, des écrevisses et de la végétation aquatique des mares : P1
SUIV2 : Suivi des batraciens et écrevisses de l'étang de la Capelle : P1
SUIV3 : Suivi de la végétation aquatique et amphibie de l'étang de la Capelle : P1
SUIV4 : Suivi hydrologique et physico-chimique de l'étang de la Capelle : P1
SUIV5 : Inventaire de la Cordulie à corps fin et du cortège de libellules associées : P1
SUIV6 : Inventaire des reptiles du site : P2
SUIV7 : Evaluation de la mise en #uvre du Docob : P1

Mesures : SENSIBILISATION
SE1 : Sensibilisation des publics sur le site : P1

Mesures : ADMINISTRATIF ET FONCIER
AF1 : Accompagnement des communes pour une politique d'acquisition foncière en faveur des milieux naturels et des espèces phares : P1

Mesures : ANIMATION DU DOCOB

AN1 : Animation de la mise en #uvre du Document d'objectifs : P1